

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE LA CHEVROLIERE

Par arrêté préfectoral n° 2022/ICPE/414 en date du 15 novembre 2022, une consultation du public est prévue à la mairie de La chevrolière, pendant une période de quatre semaines du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 23 janvier 2023 inclus, portant sur la demande présentée par la société ATLANTIQUE NÉGOCE DÉMOLITION, en vue d'obtenir l'enregistrement d'un site d'activité de tri, transit, regroupement de déchets de métaux à La Chevrolière, rue de la Pélissière.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 5 décembre 2022, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de La Chevrolière, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de La Chevrolière, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.